

APPEL DE COTISATIONS

du 07 novembre 2016

Votre assureur conseil :

Cab AFR CONSULTING

N° :

Tél. :

Assuré(e) :

N° client :

Pour contacter notre Service Relation Clients :

09 73 32 07 60 (appel non surtaxé)

N° identifiant TVA :

Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261C2° du Code Général des Impôts, mais sont soumises à la Taxe sur les Conventions d'Assurances en application des dispositions des articles 991 et suivants du Code Général des Impôts.

Echéance principale au 1er janvier 2017

Page 1

	HT	TTC
APRIL OPTIMALIS SANTE		
Maladie Chirurgie niveau 05		
Tiers Payant Santé		
<i>Cotisations des garanties complémentaires santé responsables (1)</i>	€	€
Vos cotisations pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017	€	€
Cotisation à l'Association des Assurés APRIL		€
Total		€
<p>(1) Total moyen des frais affectés par SOCIETE MUTUELLE MIEUX ETRE (organisme assureur) à la distribution et à la gestion de ses contrats de complémentaire santé responsables : 27,56 % des cotisations HT dont 14,15 % au titre de la distribution et 13,41 % au titre de la gestion</p> <p>Frais estimés en pourcentage des cotisations afférentes à la garantie complémentaire santé. Ces frais recouvrent l'ensemble des sommes engagées pour concevoir les contrats, les commercialiser (dont le réseau commercial, le marketing, les commissions des intermédiaires), les souscrire (dont l'encaissement des cotisations, la gestion des résiliations, le suivi comptable et juridique) et les gérer (dont les remboursements, la gestion du tiers payant, l'information client, l'assistance, les services, les prestations complémentaires), c'est-à-dire accomplir toutes les tâches incombant à l'organisme assureur dans le respect des garanties contractuelles.</p>		

Vous avez opté pour le prélèvement mensuel sur le compte au format IBAN de :

Total dû TTC : €

Pour la gestion de votre mandat ou réclamations : APRIL Santé Prévoyance - 69439 Lyon Cedex 03 - Téléphone : 09 73 32 07 60 (appel non surtaxé)
Identifiant Créancier SEPA (ICS):

VOTRE ECHEANCIER 2017

Attention, ces prélèvements seront adressés en banque 6 jours ouvrés avant les dates indiquées.

10 janvier 2017	€	10 mai 2017	€	11 septembre 2017	€
10 février 2017	€	12 juin 2017	€	10 octobre 2017	€
10 mars 2017	€	10 juillet 2017	€	10 novembre 2017	€
10 avril 2017	€	10 août 2017	€	11 décembre 2017	€